



PROCES VERBAL DE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 26 NOVEMBRE 2020

Le vingt-six novembre deux mille vingt à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVIGNAC, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

PRESENTS : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Philippe KERNINON, Dominique POUJADE, Joël STERNENBERG, Jean-Marc BOUVET, Karl CAMPDORAS-RAGON, Quentin SAURIN

Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Delphine AUVRAY, Sylvie COMBALIER, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Josiane ROCHER, Sandra RITTER

EXCUSE(S) : Bertrand CLEDEL

REPRESENTÉE (S) :

SECRETAIRE DE SEANCE : Joël STERNENBERG

DATE DE CONVOCATION : 19 novembre 2020

M. le Maire demande l'accord des élus pour rajouter un point à l'ordre du jour de cette séance :
Décision modificative n°1 du budget primitif 2020
Les élus acceptent à l'unanimité.

1) APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES DERNIERES REUNIONS

Les comptes rendus des séances du 29 octobre 2020 et 12 novembre 2020 sont adoptés à l'unanimité.

2) INFORMATIONS GENERALES

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Courrier du locataire du logement de l'école publique : résiliation du bail au 1^{er} janvier 2021.
- Lettres de remerciements suite à l'attribution d'une subvention à l'Association des maires et présidents d'intercommunalité des Alpes-Maritimes et aux Restaurants du Cœur.
- Information sur la création de la plateforme www.achat-lot.com pour soutenir les commerçants, artisans et restaurateurs lotois.
- Diverses revues parvenues en Mairie.

3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL

Isabelle Cépède-Lascoste :

Adressage

Suite au dernier Conseil Municipal, il est demandé de confirmer ou d'infirmier le choix sur la dénomination de la Rue de la Mairie et de la Rue des écoles, Rue Antoine Lescure et Rue Marie Bach, tout le monde n'ayant pas compris la même chose.

Après discussion, les élus confirment, à la majorité, la dénomination de la Rue des écoles pour Rue Antoine Lescure et la Rue de la Mairie pour Rue Marie Bach.

Le groupe de travail présente la liste des noms de rues, chemins, impasses choisis avec une carte pour mieux situer.

Ce travail va être retranscrit sur une carte, puis envoyé au SDAIL pour avis.

Le choix des noms sera entériné par une délibération du Conseil Municipal.

Maryse Lascoste :

Commission Tiers-lieu et Lien social

Du fait du confinement le projet de réunion avec les associations a été reporté.

Attente d'un retour du groupe de jeunes sur le règlement intérieur.

Le dossier sera relancé dès janvier 2021.

Commission animation de la vie sociale - Cauvaldor

Maryse Lascoste a assisté en visioconférence à cette commission. Une présentation du projet a été faite (identification des centres sociaux, zones blanches, ...), ainsi que du Centre Robert Doisneau à Biars.

Dominique Pujade :

Travail des agents

➤ Place du Marché : selon M. Pagès il est possible d'arrondir les angles sans abîmer la pierre.

M. Pujade lui demandera son aide pour réaliser ce travail.

➤ Arbre du 11 novembre : le murier blanc sera planté la semaine prochaine, derrière l'école, en fonction des disponibilités des maîtresses.

➤ Eclairage public :

▪ L'entreprise Gabrielle a réparé les portes des coffrets. Il faudra revoir l'éclairage public qui ne fonctionne pas.

Des travaux de renforcement sont prévus à Penoutou.

▪ Les agents ont changé les lampadaires aux Barrières Hautes et au Lotissement Les Châtaigniers. Certains mâts ne pouvant pas être descellés, ils ont été repeints de la même couleur que les nouveaux. Le travail réalisé est très satisfaisant.

➤ Voirie : les panneaux « Stop » ont été mis en place.

Les peintures au sol sur les voies communales, correspondantes à ces nouveaux panneaux, seront réalisées par Cauvaldor au printemps prochain.

- Ecole publique : les robinets ont été changés.
Le chapiteau a été installé dans la cour de l'école, côté primaire.
- Eclairages festifs : la guirlande commandée a été reçue. Vu ses dimensions, hauteur d'1m30 non adaptée pour l'emplacement initial prévu, elle sera installée au niveau de La Poste.
La nacelle de Cauvaldor sera utilisée le 1er et le 2 décembre pour l'installation des éclairages.
Les sapins seront également mis en place début décembre.
- Source Salmière : le nettoyage autour de l'usine d'embouteillage a été réalisé, ainsi que derrière le Kiosque à Bouillon.
- SOCOTEC : la vérification des bâtiments communaux a été réalisée.
Des travaux sont à prévoir au Samayou.

Le Samayou : un groupe de travail est formé pour travailler sur un projet global d'aménagement de cet espace. Il faudra prévoir dans un premier temps (pour 2022) un projet de réhabilitation du bâtiment existant.

Le groupe est composé de Alfred Terlizzi, Philippe Kerninon, Dominique Poujade, Joël Sternenberg, Quentin Saurin et Karl Campdorras-Ragon.

Josiane Rocher :

Elle a participé au travail sur l'adressage.

Commission Patrimoine, Cœur de Village - Cauvaldor

La réunion du 25/11 était très intéressante et de nombreux sujets ont été abordés.

Un programme de rénovation des cœurs de villages est prévu et il faut prioriser les projets. Alvignac est dans la liste pour l'aménagement de la route de Padirac.

Cauvaldor apporte une aide pour monter le dossier et chercher les financements.

Sont également en projet : un Plan Dordogne, la mise en place d'un véhicule itinérant, la valorisation de l'Uxellodunum, le recrutement de chargés de mission et d'un guide conférencier.

A. Terlizzi revient sur le projet de l'aménagement de la route de Padirac. La fiche-projet est présentée aux élus. Il s'agit d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour réaliser ce dossier.

D. Poujade signale que le SIEA a commandé une étude au SYDED concernant la réfection des réseaux sur ce secteur (attente des résultats).

Delphine Auvray :

Elle a participé au travail sur l'adressage.

Karl Campdorras-Ragon :

Parcours de santé

Attente d'une réponse de l'entreprise sur la date de mise en place des agrès.

Il va les relancer.

« Commerce Laubadère »

Il a pris contact avec les autres producteurs de la commune, qui ne sont pas intéressés par ce projet. La Fromagerie se pose également la question du personnel, sachant qu'aujourd'hui la personne tenant la boutique réalise d'autres « travaux » en cas d'absence de clients. Attente d'un retour de B. Bonizzoni.

Béatrice Paret :

Elle a participé au travail sur l'adressage.

RGPD

Suite à la délibération prise en 2018 pour désigner le CDG 46 comme DPD « personne morale » de la collectivité il a été nécessaire de signer une convention pour avancer sur ce dossier. Un rendez-vous pour un audit doit être fixé.

Joël Sternenberg :

Pour rappel les colis des Aînés sont en cours de fabrication à la Ferme de Borie et seront distribués avec le bulletin municipal.

Commission culture Cauvaldor

Il a participé à la réunion en visioconférence. Les membres sont très motivés et les sujets très intéressants.

Jean-Marc Bouvet :

Commission Urbanisme de Cauvaldor

Une réunion est prévue la semaine prochaine.

Urbanisme - Commune

Le permis de construire d'Alvina a été déposé.

Maison d'Accueil Familial (MAF)

La lettre de présentation du dossier est en cours.

Quentin Saurin :

Site web

Les mises à jour ont été faites.

Il faudrait rajouter les délibérations concernant les aides que propose la commune et les comptes-rendus des conseils municipaux.

Selon les données statistiques il y a 300 à 400 visites / mois.

Une option pour les mobiles est à l'étude.

Planning partagé des réunions à créer : S. Ritter s'en charge.

Sandra Ritter :

Elle a participé au travail sur l'adressage et le colis des Aînés.

Elle est en train de finaliser la mise en page du Bulletin municipal.

Sylvie Combalier :

Lien Social

La cérémonie du 11 novembre s'est bien déroulée, en présence d'élus et d'anciens combattants. Elle a lu un mot de remerciement à M. Pepy qui n'a pas pu assister à cette cérémonie.

Les appels aux personnes sensibles n'ont pas été nécessaires du fait de la rencontre de ces personnes dans le village.

Commission Enfance Jeunesse - Cauvaldor

Une réunion est prévue la semaine prochaine.

L'organisation interne se fait par binômes. Sylvie est avec Angelina Geno de Rignac.

Philippe Kerninon :

Communication

Le bulletin annuel et les colis pour les aînés seront distribués à partir du 15/12.

4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS

Néant.

5) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire présente aux élus deux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) transmises par les notaires et reçues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Vente d'un terrain appartenant à Mme Françoise MONTY, Latouille.
- Vente d'une maison d'habitation appartenant à Mme Christine PINON, Place de la Bascule.

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ces biens ne présentent pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage.

6) ESPACE MULTI-ACTIVITES

Les travaux de terrassement ont commencé.

Les réunions de chantier ont lieu tous les mardis à 10h30 au Foyer rural. Pour l'instant ce sont des réunions très techniques entre les entreprises qui doivent se caler dans l'organisation des travaux.

M. le Maire fait part d'un choix à faire concernant les ouvertures prévues pour le désenfumage : à l'origine il était prévu d'installer des stores pour pouvoir faire le noir complet dans la salle.

Cependant le bureau de contrôle a émis un avis négatif sur cette installation.

Il convient donc de choisir entre deux solutions :

- Pas de stores et le noir complet ne pourra pas être fait dans la salle,
- Mise en place d'une tôle noire sur les baies de désenfumage qui obscurcira la salle d'office.

Après discussion, les élus optent pour la deuxième solution : tôle noire.

Par ailleurs, sur le projet originel il était proposé d'intégrer dans le béton de la façade, visible de la route, le logo de la commune.

M. le Maire souhaite connaître l'avis des élus sur cette proposition ou sur une inscription qui serait faite sur le béton, type une inscription en métal posée dessus.

Les élus suggèrent que le Maître d'œuvre fasse des propositions et valideront leur choix en fonction de ces propositions qui devront être en accord avec l'aspect moderne du bâtiment.

7) GRAND HOTEL

A. Terlizzi informe les élus que Cauvaldor a adressé un courrier à M. Poulain le 02/11 lui rappelant les conditions de l'achat. Il a répondu le 17/11 en précisant qu'il acceptait la vente.

Cauvaldor va faire chiffrer le coût des diagnostics nécessaires à la vente et le coût de la sécurisation a minima des bâtiments.

8) PERSONNEL COMMUNAL : CREATIONS DE POSTES

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du départ en retraite d'un agent, il convient d'effectuer son remplacement au sein du service technique « Ecole » par la création d'un emploi d'Adjoint Technique à temps non complet à compter du 1er décembre 2020, avec une modification horaire supérieure à 10%.

Cet emploi sera pourvu par voie de recrutement.

Par ailleurs, A. Terlizzi informe les élus que, dans le cadre de ce remplacement, le planning du personnel des écoles sera révisé et la durée hebdomadaire de l'emploi d'agent d'entretien de 24h30 sera modifié à 19h30, sur demande de l'agent contractuel occupant ce poste.

Monsieur le Maire propose donc, du fait d'une modification horaire supérieure à 10%, que la commune supprime le poste d'adjoint technique et celui d'agent d'entretien, puis ensuite crée deux postes :

- 1 poste d'Adjoint Technique à temps non complet de 19h45,
- 1 poste d'Agent Contractuel à temps non complet de 19h30.

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi N° 83-634 du 13 juillet 1983, modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de créer, **à compter du 1^{er} décembre 2020**, un poste d'adjoint technique à temps non complet,
- de créer, **à compter du 1^{er} décembre 2020**, un poste d'agent contractuel à temps non complet,

- de supprimer les anciens postes,
- de prévoir la dépense correspondante au budget communal,
- d'autoriser le maire à signer tous documents relatifs à la conclusion de ces affaires.

9) PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU PLANNING SCOLAIRE

Compte tenu du départ en retraite d'un agent et de la demande de diminution de la durée hebdomadaire de l'emploi d'agent d'entretien, le planning du personnel des écoles a été révisé.

Monsieur le Maire informe les élus que les horaires du personnel travaillant à l'école doivent être modifiés à compter du 1er décembre 2020.

En conséquence, il présente aux élus les emplois du temps modifiés et le planning de chaque agent.

Bases : 140 jours de classe entiers - 47 semaines – (emplois du temps annualisés)

Poste 001– Titulaire Mme Isabelle VAILLE

Contrat de 31 h par semaine	1 457 h
École : 140 j x 10h (garderie, aide maternelle, cantine, ménage)	1 400 h
Grand ménage	57 h

Poste 002 – Titulaire Mme Béatrice PRUNET

Contrat de 31 h 30 par semaine	1 480 h
École : 140 j x 9h30 (aide-maternelle, cantine, ménage, garderie)	1 330 h
Grand ménage	55h
Sanitaires Samayou (60h) + Office de Tourisme (35h)	95 h

Poste 003 - Titulaire Mme Sandrine BOGOSSIAN

Contrat de 31 h par semaine	1 456 h 30
École : 140 j x 10h (garderie, bus, ATSEM, cantine, ménage)	1 400 h
Grand ménage	56 h 30

Poste 004 – Départ en retraite du titulaire – Remplacement par un agent stagiaire

Contrat de 19 h 45 par semaine	930 h 30
École : 140 j x 5h 00 (garderie, ménage garderie, cantine, surveillance temps repas)	700 h
Grand ménage + Ménage des bâtiments communaux	230 h 30

Poste 005 – Contractuelle Mme Isabelle PEUCH

Contrat de 19 h 30 par semaine	923 h
École : 140 j x 6 h 30 (cantine, surveillance temps repas, ménage)	910 h
Grand ménage	13 h

Les élus, après étude des emplois du temps des agents et après en avoir délibéré, décident :

- de modifier comme suit les horaires des membres du personnel scolaire à temps non-complet à compter du 1er décembre 2020 :

Mme Isabelle VAILLE : maintien à 31h00 par semaine

Mme Béatrice PRUNET : maintien à 31h30 par semaine

Mme Sandrine BOGOSSIAN : maintien à 31h00 par semaine

Remplacement d'un départ en retraite : passage à 19h45 par semaine (modification des tâches à effectuer)

Mme Isabelle PEUCH : passage à 19h30 par semaine (24h30 auparavant)

- de solliciter l'avis du Comité Technique Paritaire sur ces modifications,

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de cette affaire.

10) DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRIMITIF

Le Maire informe les élus qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits pour la prise en compte de la dépense suivante : Achat de la propriété de Mme LAUBADÈRE Sandrine,

Les crédits inscrits sur le budget communal sont insuffisants. Il conviendrait de modifier ce document comme indiqué ci-après :

DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
<u>INVESTISSEMENT / DEPENSES</u> Compte 2181 - opération 47 (Aménagement village) : 20 000.00 €	<u>INVESTISSEMENT / DEPENSES</u> Compte 2115 - opération 64 (Achat de terrains) : 34 000.00 €
<u>INVESTISSEMENT / DEPENSES</u> Compte 21318 - opération 53 (Aménagement bâtiments communaux) : 14 000.00 €	

Les élus, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- décident de modifier les crédits votés au Budget Primitif 2020 comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

- donnent tout pouvoir au Maire pour signer tous les documents en lien avec ces modifications budgétaires.

11) QUESTIONS DIVERSES

Aide de l'Etat

A. Terlizzi informe les élus que la commune va bénéficier d'un acompte versé au titre de la garantie de recettes de la loi de finances rectificative pour 2020 d'un montant de 35 031 €.

Cette aide vient compenser une partie de la perte du montant prévisionnel des recettes en 2020.

Organisation du travail

M. le Maire invite les groupes de travail à se réunir afin de travailler sur les dossiers en cours, de préparer les projets d'investissements pour 2021, afin d'avancer au mieux.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Judi 17 Décembre 2020 à 20h 30 au Foyer rural.

Fin de séance à 23h35

ALFRED MATHIEU
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER